

APPEL À COMPÉTENCES PORTANT SUR LE DISPOSITIF DE LA BOUTIQUE DE MOBILITÉS EN LIGNE, DIT BML



Dans le cadre de la Loi d'Orientation des Mobilités, les territoires sont encouragés à développer des solutions numériques intégrées permettant d'améliorer l'expérience de déplacement des voyageurs. Ces dispositifs, communément désignés sous l'appellation Mobility as a Service (Maas), visent à regrouper en un seul environnement l'information voyageurs, l'achat de titres de transport et le service après-vente. La Région Bourgogne-Franche-Comté s'inscrit dans cette dynamique et porte une ambition stratégique forte consistant à se doter, à horizon 2029, d'une autonomie opérationnelle vis-à-vis de l'opérateur ferroviaire historique en matière de services aux voyageurs, notamment sur le périmètre modal des TRAIN Mobigo.

Le projet de Dispositif Régional de Services aux Voyageurs a pour objectif de structurer une offre servicielle unifiée et cohérente à destination des voyageurs. Il s'agit de simplifier l'ensemble du parcours de mobilité, depuis la planification du trajet, le choix des supports, les actes de paiement et la relation avec les voyageurs.

Dans ce contexte que la Région Bourgogne-Franche-Comté a entrepris les travaux de mise en œuvre d'un dispositif de services aux voyageurs permettant d'assurer cette unification sur l'ensemble du périmètre modal Mobigo des services de mobilités sous sa compétence, à savoir : les TRAIN Mobigo, les CAR Mobigo, les consignes à vélos Mobigo et le covoiturage Mobigo.

Afin de compléter son offre de service, la Région Bourgogne-Franche-Comté souhaite compléter le Dispositif Régional de Services aux Voyageurs avec un dispositif permettant d'assurer la distribution de services de mobilités ne relevant pas du périmètre de compétence de la Région (SLO, TER non conventionné avec les partenaires...). C'est le dispositif de la Boutique de Mobilités en ligne (BML) qui doit permettre de répondre à ce besoin. Ce dernier doit permettre aux voyageurs d'effectuer un voyage sans couture, à partir du moment où l'origine et/ou la destination du voyage se trouve sur le territoire de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Ainsi, ce dispositif doit permettre d'acheter des titres de transports autre que des titres Mobigo, à partir des canaux physiques et numériques Mobigo.

Les acteurs souhaitant présenter un dossier dans le cadre de la procédure du présent appel à compétence ont l'obligation de prendre connaissance et de présenter ce dernier sur la base du document descriptif qui peut être obtenu sur le profil acheteur de la Région à l'adresse suivante :

<https://marches.ternum-bfc.fr>

disponible via la référence **2026-05S15-001**

La date limite de remise des dossiers à l'appel à compétences est fixée
au vendredi 9 octobre 2026 12h00.